

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
 AGENCE NATIONALE DES RESSOURCES HYDRIQUES  
 NIF: 002016104791666

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

**L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 10 / ANRH /DHYG / 2025  
 PORTANT SUR RECONNAISSANCE HYDROGEOLOGIQUE A TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL (PROSPECTION GEOPHYSIQUE, FORAGES DE RECONNAISSANCE) 2<sup>EME</sup> TRANCHE  
 LOT N° 01 : ETUDE GEOPHYSIQUE PAR PROSPECTION ELECTRIQUE DANS LA WILAYA D'IN GUEZZAM, COMMUNE DE TINZAOUATINE**

- REGION D'IN GHASSEN ZONE N° 01
- REGION D'IN GHASSEN ZONE N° 02

Conformément à la loi n°23-12 du 05.08.2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics, l'Agence Nationale des Ressources Hydriques - ANRH - informe les soumissionnaires des résultats de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 10 / ANRH /DHYG / 2025 portant sur reconnaissance hydrogéologique à travers le territoire national (prospection géophysique, forages de reconnaissance) 2<sup>eme</sup> tranche, lot n° 01 : étude géophysique par prospection électrique dans la wilaya d'In Guezzam, commune de Tinzaouatine, paru au BOMOP N°- 1999 semaine du 28 Décembre 2025 au 03 Janvier 2026, et les quotidiens nationaux EL MOUDJAHID du 20.12.2025 et ECH'CHAAB du 20.12.2025

Cet appel d'offre et les procédures d'évaluation et d'analyse des offres ont donné lieu au résultat par application du barème de notation inséré dans le cahier des charges

Soumissionnaire	Evaluation des offres										Observations
	Moyens matériels /40 points	Moyens humains /40 points	Délais d'exécution /15 points	Mémoire technique /05 points	Note technique global / 100 points	Note financière / 100 points	Note technique pondérée 0,70	Note financière Pondérée 0,30	Note globale	Montant de l'offre en DA TTC	Offre mieux disante Attributaire provisoire
EURL BETA CONSULTS MENACER ET ASSOCIEE	24	27	15	2,5	68,50	100	47,95	30	77,95	52.217.200, 00	

En conséquence le marché est attribué provisoirement au : **EURL BETA CONSULTS MENACER ET ASSOCIEE** pour un montant de **52.217.200, 00 DA TTC** (Cinquante-deux millions deux cent dix-sept mille deux cent dinars toutes taxes comprises) et un délai de **Quatre-vingt-dix (90) jours**.

Les recours éventuels peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, auprès de **Monsieur le président de la commission des marchés du Ministère de l'hydraulique**

Le recours sera déposé auprès du bureau d'ordre général du **Ministère de l'hydraulique** 3, Rue du Caire Kouba Alger

Les soumissionnaires non retenus, peuvent se rapprocher des services de l'ANRH au plus tard 03 jours après la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.